

AGOR5

Revue des anciens de Sup' de Co-Toulouse



Dossier : TRAVAILLER HORS DES FRONTIÈRES

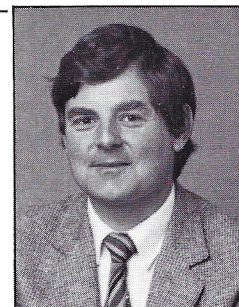
NUMÉRO 5 - PREMIER TRIMESTRE 1989 - PRIX : 30 F



AGOR5

LA REVUE DE VOTRE ASSOCIATION

SIÈGE : ASSOCIATION DES ANCIENS DE SUP DE CO TOULOUSE
20, BD LASCROSSES
31000 TOULOUSE
TEL. 61 29 49 49 et 61 29 49 87
CONTACTER : LOIC DE ROCHEBRUNE - SYLVIE GAILLARD



Voici qu'AGORA aborde gaillardement sa deuxième année avec le même objectif d'une parution trimestrielle (si nos finances nous le permettent).

En 1988, nous avons dépassé les 400 cotisants, chiffre jamais atteint précédemment par l'Association. En lançant l'appel de cotisation 89 — notre objectif est de poursuivre notre action de rassemblement des anciens et de passer le cap des 500.

Nous comptons beaucoup sur l'annuaire pour montrer à chacun l'utilité de garder le contact pour mieux construire notre carrière et profiter du « réseau ESCT » dans notre vie professionnelle.

Tous ces projets, nous souhaitons en débattre ensemble le SAMEDI 25 FÉVRIER 1989 lors de l'Assemblée Générale.

C'est pourquoi, la participation de chacun est INDISPENSABLE.

Tout sera mis en œuvre pour que nous passions ensemble une excellente soirée.

Dans ce numéro, vous découvrirez de nombreux témoignages d'anciens menant leur carrière à l'étranger.

Notre école se veut ouverte sur l'Europe et le Monde; ceci démontre que cette volonté correspond à une réalité que nous devons promouvoir et développer.

Le repli hexagonal n'est pas notre genre!

Tout le Bureau et le Conseil d'Administration de notre Association se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus amicaux.

Bonne, heureuse et fructueuse année 1989!

Et à très bientôt le plaisir de nous retrouver.

Le Président

En matière de RECRUTEMENT,
les erreurs coûtent très cher.

Message aux Anciens de Sup de Co TOULOUSE

Confiez le recrutement de vos cadres moyens
et supérieurs à

CAPFOR

GRAND SUD-OUEST

(Cabinet créé par H. Thomas, Promo 66)
Direction actuelle J.-P. ABRAMOVITCH

2^e Cabinet National (n° 1 dans l'agro-alimentaire),
CAPFOR sélectionne et recrute des cadres depuis
1962 pour le compte de 1 800 entreprises françaises
et étrangères.

A CASTRES, A TOULOUSE, A AUCH,
bientôt à BORDEAUX et PAU

CAPFOR GRAND SUD-OUEST

31, boulevard H.-Sizaire
81100 CASTRES
Tél. : 63 72 04 55

5, place de la Libération
32000 AUCH
Tél. : 62 05 83 31

Centre COMMUNICA - 2, rue E.-Pelletier
31082 TOULOUSE - **Tél. : 61 76 60 40**

AGOR5

REVUE DES ANCIENS DE SUP DE CO TOULOUSE

"L'avenir est à ceux qui ne sont pas désabusés" G. SAND

20 boulevard Lascrosses 31000 Toulouse (61 29 49 49)

Revue tirée à 3 000 exemplaires

Impression : Imprimerie du Sud, 24 rue Negreneys - 31200 Toulouse

Maquette : Imprimerie du Sud, 24 rue Negreneys - 31200 Toulouse

N° de CPAPP : en cours

Directeur de la Publication : Philippe COLOMBIE

Comité de rédaction : Ghislaine ECOFFARD, Jean GIRALT, Jean-Yves MAFFRE, L. De ROCHEBRUNE,
Joël ECHEVARRIA

Secrétariat : Sylvie GAILLARD (61 29 49 87)

SOM MAI RE

EDITORIAL	1
TRIBUNE	4
• Sup de Co Études: une junior dynamique	
DOSSIER : L'EXPATRIATION	6
• Travailler à l'étranger	
• Nos anciens à l'étranger - Enquête	
• Un toulousain à NEW YORK	
• Échanges internationaux - La Catalogne sur le podium	
• Adresses utiles	
RUBRIQUE DES COMMISSIONS	12
• Placement	
• Administration et Budget - Cotisation 1989	
ENQUETE	14
• Promo 1987, un an (et quelques mois)... après	
NOUVELLES BRÈVES	15
• Vingt ans après - Promo 68	
• État-civil - Nouvelles des anciens - Informations diverses	
OFFRES D'EMPLOI	18
• L'environnement fiscal, social et juridique de l'entreprise. Journée du 23 janvier 1989 à Sup de Co	19
QUI ÊTES-VOUS GEORGES COLSON ?	20
Un Sup de Co au pays des palmiers	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SOIRÉE DES ANCIENS DU SAMEDI 25 FÉVRIER 1989	22
ANNUAIRE 1989	24

SUP DE CO-ÉTUDES : UNE JUNIOR DYNAMIQUE

Je suis un jeune créateur d'entreprise de la région toulousaine (eh oui ! un de plus...). Je suis convaincu que pour réussir, il faut avoir un esprit d'ouverture, être tourné vers le marché, et prendre en compte l'opinion des gens qui ont un œil neutre par rapport à mon entreprise. Alors, quand j'ai reçu la plaque qui vantait les services de Sup de Co-Études, croyez-moi ou non, je ne l'ai pas mise au panier !

Je n'ai pas un besoin immédiat des services d'un cabinet de conseil, mais je suis conscient que ce besoin pourrait se manifester très vite. Cependant, les cabinets de conseil, vous savez ce que ça coûte ! Les Junior-Entreprises ont la réputation d'avoir des prix défiant toute concurrence. Dans l'éventualité de confier la réalisation d'un travail à la Junior-Entreprise Sup de Co-Études, j'ai d'abord voulu vérifier la compétence des étudiants qui y travaillent. Il m'a suffi de décrocher mon téléphone, de composer le 61 29 49 66 pour obtenir un rendez-vous.

Lorsque je suis arrivé le jour J au rendez-vous, l'activité grouillait au bureau du 20, bd Las-crosses. Profitant de la disponibilité d'une salle calme, mon interlocuteur étudiant m'invite à parler. Je lui explique que je voudrais avant tout prendre des renseignements complémentaires sur la Junior-Entreprise. Sans paraître étonné de ma question mon interlocuteur s'exécute :

— « La Junior Entreprise est une association à but économique régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, qui existe à Sup de Co Toulouse depuis 1977. Chaque année, le bureau est renouvelé, et les nouveaux membres s'activent au développement de la Junior-Entreprise. Ainsi, le chiffre d'affaires n'a cessé d'augmenter depuis la création, et a dépassé un million de francs en 1988. Cette année, la Junior-Entreprise a changé de nom : Midi-Pyrénées Services fait place à Sup de Co-Études ».

Après cette brève présentation, vous comprendrez mon désir d'en arriver le plus vite possible au vif du sujet : quelles prestations, quels résultats ?



TRIBUNE

— « Les prestations sont nombreuses et variées », continue mon interlocuteur. Elles vont de l'étude de marché et de concurrence, fleurons de nos services, à l'évaluation des besoins informatiques d'une société en passant par l'élaboration d'une politique de communication ou des études d'opportunités à l'export ».

— « Tout cela est très bien, dis-je. Mais proposer autant de services à des prix aussi compétitifs ne me semble pas très sérieux. Vous ne devez pas disposer de beaucoup d'infrastructures ! »

— Vous vous trompez complètement ! s'écrie l'étudiant. Nous disposons au contraire de plus de moyens que la plupart des cabinets de conseils. En effet, nous avons accès à tous les services informatiques de l'école, au centre de documentation et aux banques de données, aux conseils des professeurs ou des intervenants. Et surtout, nous disposons en permanence d'un réservoir de près de 500 élèves en cours de formation supérieure, qui seront les seuls à intervenir sur l'étude en cours, et donc en assureront la qualité, le sérieux et le dynamisme !

A ce moment là, l'étudiant de la Junior m'a effectivement convaincu, et j'ai décidé de leur confier une étude, non sans oublier qu'avant moi, des entreprises de qualité telles que William Saurin, EDF, IBM, et bien d'autres encore ont déjà eu l'occasion de faire le même choix...

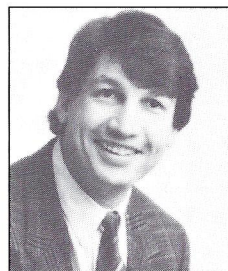
CONTACT :
SUP DE CO ÉTUDES
20, bd Lascrosses
31068 Toulouse Cedex
Tél. 61 29 49 66



L'équipe 88/89 de SUP DE CO ÉTUDES prête pour un nouveau départ.

De gauche à droite : Emmanuel Guzman, Rémi Renaudo, Guy Collet (Président), Gwennaël Le Goff, Pierre Rivière, Jean-Philippe Schneider (Trésorier), Karine Schlienger, Thierry Wallet (Secrétaire général), Fabrice Cambolive, Frédérique Terbone (Vice-Présidente).

Michel



JULIEN

PROMO 1974

PDG Sté MANGANÈSE

82 rue de Verdun - 11000 CARCASSONNE
68.71.36.83

VENTE DE MEUBLES CONTEMPORAINS
POUR L'HABITAT ET LA COLLECTIVITÉ

Chers Anciens, chers Amis

Vous êtes chefs d'entreprise, décideurs au sein de sociétés importantes, vos responsabilités vous font disposer d'un pouvoir d'achat mérité et profiter d'un cadre de vie professionnel et personnel représentatif et esthétique.

Pour ce faire quoi de plus agréable que de pouvoir compter sur le professionnalisme, la compétence, les marques et les tarifs spécialement étudiés d'un ancien camarade ?!

En effet mon entreprise est spécialisée depuis 8 ans dans la vente de meubles contemporains pour l'habitat : canapés, tables basses, coins repas, bibliothèques, chambres, luminaires, salons de jardin, bureaux.

et la collectivité : bureaux, sièges de bureaux, attentes, luminaires, mobiliers pour restaurants et hôtels.

Je peux donc vous aider à meubler votre bureau, votre service, votre entreprise, votre appartement ou votre maison. De plus je livre gratuitement dans toute la France.

N'hésitez pas à me contacter ou venez me voir. Cela me fera plaisir.

**SOYEZ PERFORMANT,
ACHETEZ MANGANÈSE**



TRAVAILLER A L'ÉTRANGER

Un sondage réalisé début 88 par l'Association de Formation pour l'Emploi (A.F.P.E.) montrait que 61 % des cadres français accepteraient de partir dans un autre pays de la CEE si on leur proposait un emploi correspondant à leurs attentes.

On peut par ailleurs estimer à 1,5 million de Français travaillant à l'étranger, essentiellement dans la CEE (560 000) et en Amérique du Nord (300 000), et parmi eux beaucoup de Sup de Co.

Dans ce dossier, vous trouverez des témoignages d'Anciens ayant quitté l'hexagone, des conseils sur l'expatriation et un éclairage sur une région (un pays ?) qui monte : la Catalogne.

En guise de préambule, nous vous livrons des extraits de la lettre que nous avons reçu de Michel JOB (promo 69), expatrié aux États-Unis, car elle comporte un certain nombre de réflexions fort pertinentes.

Pour s'expatrier, nous dit Michel JOB, il faut « être pointu dans un domaine pour établir une autorité technique qui permettra de surmonter les obstacles de langues (écrite et parlée) ou de comportements professionnels ou sociaux qui sont tout à fait différents des comportements français. Après 2 ou 3 ans à l'étranger, prendre assez de recul pour évaluer les avantages et inconvénients de la situation et prendre conscience de la difficulté de réinsertion en France qui grandit d'une façon exponentielle avec la durée du séjour à l'étranger ».

« Dans le cas des pays occidentaux, le changement de culture, de mentalités et de mode de vie différents d'un pays à l'autre et abandonner ce que l'on apprécie peut être parfois difficile ».

« Je pense qu'un séjour à l'étranger est extrêmement valorisant tant au point de vue professionnel que personnel. Je me demande toutefois comment ce séjour est considéré lors de la recherche d'un premier emploi en France, si cette expérience a été effectuée dans un pays en voie de développement ».

« La solution de l'émigration (celle que j'ai choisie) est aussi extrêmement enrichissante bien que totalement différente ».

« On parle beaucoup de l'échéance de 1992 pour le marché commun. Il serait donc bon qu'un certain nombre de Français apprennent comment l'on vit, pense, agit hors de France. Faire connaître la France en dehors de ses frontières n'est pas suffisant, si l'on ne sait pas comment la concurrence va attaquer le marché français ».

Puissent ce dossier et ces réflexions vous donner l'envie de donner une dimension internationale à votre carrière.

Joël ECHEVARRIA
(promo 87)

NOS ANCIENS A L'ÉTRANGER - ENQUÊTE

Nous avons procédé à une enquête :
 — d'une part sur les motivations de nos anciennes et anciens partis travailler à l'étranger;
 — d'autre part sur les nationaux résidant et travaillant dans leur pays.

Ils sont au nombre de 129 et nous avons obtenu 24 réponses d'expatriés et 4 de la part de nationaux.

Voici leur réponse :

1. — FRANÇAIS TRAVAILLANT HORS DE LEUR PAYS

1) Pourquoi êtes-vous partis travailler hors de France ?

le goût personnel arrive largement en tête suivi du mariage avec un(e) étranger(e).

La connaissance de la langue (une réponse) n'a pas été considérée comme le premier motif d'expatriation bien que, comme on le verra plus loin, elle est jugée nécessaire et indispensable.

2) Avez-vous pu choisir votre pays d'accueil ?

65 % de nos anciens répondent par l'affirmative. Le mariage avec un conjoint du pays, un diplôme passé ou reconnu dans le pays d'accueil, des relations dans ce même pays permettent souvent d'effectuer un choix.

3) Comment êtes-vous considéré dans votre Société ?

Il apparaît que dans les pays dits « occidentaux », l'expatrié est considéré comme n'importe quel autre agent du pays d'accueil. Dans les pays en voie de développement, soit comme un spécialiste, soit comme un agent la maison-mère.

4) Combien de temps avez-vous l'intention de rester à l'étranger ?

Nos anciens aiment leur pays d'accueil car 66 % répondent que le temps est indéfini et 20 % pour une durée limitée ne dépassant pas 5 ans. Une réponse précise qu'il s'agit d'une émigration définitive.

Les 66 % sont composés d'anciens ayant créé leur entreprise ou leur cabinet de consultation ainsi que ceux qui ont des responsabilités importantes dans les filiales des maisons mères françaises.

5) Estimez-vous avoir les mêmes possibilités de carrière qu'en France ?

A une forte majorité (66 %) contre 20 % de non, nos anciens pensent qu'ils ont les mêmes possibilité de carrière. Les réponses proviennent aussi bien de ceux qui se sont installés que de ceux qui sont envoyés par la société mère (et qui sont des cadres supérieurs).

6) Pensez-vous avoir des problèmes de réinsertion en France, d'ordre professionnel et/ou privé ?

Ces problèmes existent pour 66 % mais ne sont pas considérés comme insurmontables, 30 % estiment au contraire qu'ils ne les rencontrent pas. La durée du séjour à l'étranger, surtout lorsqu'il s'agit d'un pays à haut niveau (U.S.A.) et lorsque les responsabilités ont été importantes (profession libérale, direction de filiale) expliquent le nombre élevé d'anciens prévoyant des difficultés de réinsertion. Sauf un ou deux anciens, les difficultés d'ordre privé n'ont pas retenu l'attention, tant pour eux-mêmes que pour le conjoint. Dans ce dernier cas, et il s'agit des épouses, faut-il penser que les femmes se réadaptent mieux et plus vite que les hommes ? Ce n'est pas impossible et bravo pour elles.

7) Quelles sont les conditions nécessaires à remplir pour s'expatrier ?

De nombreuses réponses sont faites, parmi lesquelles on retrouve essentiellement :

- l'envie de s'insérer dans de nouvelles structures;
- la nécessité de posséder beaucoup de souplesse d'esprit et un bon sens des relations humaines;
- une bonne santé et l'accord du conjoint;
- pour les U.S.A., une bonne connaissance de l'anglais, des « guts » (tripes) et un esprit de pionner, surtout pas d'assisté (ni « sécu », ni retraite).

A un niveau moindre, on conseille :

- la compétence professionnelle;
- le diplôme international;
- trouver l'entreprise française qui détachera son agent avec un salaire et des avantages français;
- aucune attache (i.e, pas de mariage) pour garantir à l'employeur une parfaite mobilité.

8) Relations avec l'Association ?

Nos anciens reçoivent le journal AGORA, mais du fait de leur éloignement ont peu de relations avec l'Association.

9) Le séjour à l'étranger est-il valorisant pour l'épouse ?

Les réponses sont largement positives (60 %), mais 20 % des anciens sont célibataires et ne peuvent donc répondre.

10) Comment sont résolus les problèmes de scolarité ?

Là aussi on ne peut tirer un enseignement des réponses car nos anciens sont jeunes et, ou, n'ont pas d'enfants (4) ou ont des enfants jeunes (3 qui vont à l'école locale) ou sont célibataires.

Cependant ce ne serait pas un problème dans l'avenir dans la mesure où beaucoup de réponses disent qu'il y a une école française dans les principales villes des pays étrangers.

11) Quelle conclusion peut être tirée d'un séjour à l'étranger, et quels conseils peut-on donner à ceux qui désirent s'expatrier ?

Les conclusions sont très larges :

les séjours à l'étranger offrent une vie moins monotone qu'en France ainsi qu'une expérience professionnelle et personnelle irremplaçable. En même temps, on acquiert une plus grande ouverture sur le monde et un esprit critique sur le pays d'origine. C'est une excellente formation humaine qui rend l'individu plus humble et plus tolérant. L'expatriation est aussi considérée comme un atout dans une carrière.

Enfin, les conseils donnés tournent autour de la nécessité de posséder des qualités d'adaptation et de ne pas compter sur un diplôme français qui souvent est inconnu et quasiment toujours non reconnu. Il faut être prêt à souffrir éventuellement « pour choc culturel ». Pour certains, être « pointu » dans un domaine technique est indispensable.

Voici donc les réponses faites par nos anciens de leur expérience hors de France. On y retrouve une grande homogénéité, ce qui permet à ceux qui désirent partir de s'y référer. Merci donc aux anciens qui ont répondu au questionnaire.

2. — NATIONAUX TRAVAILLANT DANS LEUR PAYS

L'École reçoit des étrangers et notamment des africains de langue française. Nous avons reçu quatre réponses.

1) le diplôme de SUP DE CO est-il reconnu dans votre pays et avez-vous trouvé facilement et rapidement votre premier emploi ?

Oui il est connu, mais dans un pays (le Sénégal) il est en concurrence avec le diplôme de la Maîtrise (on ne précise pas la nature) qui est très fréquent sur le marché du travail.

2) Avez-vous changé d'emploi depuis votre sortie de l'École ?

Nos anciens ont changé souvent d'employeurs, qui pour la plupart sont des organismes étatiques ou para étatiques.

3) Avez-vous poursuivi des études après la sortie de l'École ?

Un seul a passé le Diplôme Supérieur Comptable, équivalent du DECS français

4) Quelles sont vos relations avec l'Association des Anciens

Élèves, recevez-vous le journal AGORA ?

Pas de relation (ce qui s'explique étant donné l'éloignement) mais AGORA est reçue.

Un ancien accepte d'écrire un article pour le journal (ce que nous lui demanderons) à portée économique.

5) Avez-vous réglé votre cotisation 88 ?

« Ce n'est pas encore fait, mais nous paierons »

6) Connaissez-vous les anciens SUP DE CO TOULOUSE nationaux ou non, résidant dans votre pays ? Accepteriez-vous de créer une antenne de l'Association dans votre pays ?

En participation avec d'autres anciens, une antenne pourra être créée.

7) Êtes-vous revenus en France et songez-vous à venir visiter l'École ?

Les anciens ne sont pas encore revenus à Toulouse, mais ils comptent bien y venir un jour.

8) Qu'attendez-vous de l'Association au plan professionnel ?

De bonnes adresses pour de bons emplois en Afrique. Un ancien regrette que l'Association des Anciens Élèves d'École de Gestion ne fonctionne pas, permettant ainsi de se rattacher à l'AIIESEC.

Anciens et Africains, créez des liens entre les SUP DE CO TOULOUSE résidant dans un même pays, de telle sorte que l'amitié et l'aide qui existaient à l'École se retrouvent tout au long de la vie professionnelle et privée de chacun d'entre vous.

L.R.

Ceux qui désirent connaître les noms et adresses d'anciens SUP DE CO TOULOUSE dans un pays considéré peuvent les demander au Secrétariat de l'Association (à l'attention de Loïc de ROCHEBRUNE) qui leur répondra.

UN TOULOUSAIN À NEW YORK

Serge Massat, Promo 75,
ancien de Sup de Co
est Directeur financier
pour le compte d'entreprises françaises
installées aux États-Unis

Serge Massat, étudiant de « Sup' de Co », rencontre, en 1977, à Toulouse, une Américaine, en voyage dans cette ville. Ils se marient, vivent quatre ans et demi dans la Ville rose où la jeune femme « découvre et admire la vie familiale à la française qu'elle ne connaissait pas ».

Un Congrès national d'experts-comptables à Paris pour lequel Serge Massat assure la fonction d'interprète conduira le couple à Cleveland dans l'Ohio. Retour dans son « état » pour elle. Entrée dans un grand cabinet d'expert comptable pour lui. Il est chez « Ernest and Whinney », qui compte 27 000 salariés dans le monde.

Le mal du pays l'attrape après dix-huit mois de présence sur le sol américain. Retour en France et arrivée à Paris qui lui paraît soudain bien petit et où la télévision « est totalement aux mains de l'État français ». C'était en 1982. « Donc après 1981. Je n'ai pas supporté », dit-il. Nouvelle traversée de l'Atlantique, atterrissage à New York, entrée dans un cabinet de conseil financier qui travaille, entre autres, pour une clientèle d'entreprises françaises qui possèdent des filiales aux États-Unis.

Il s'aperçoit que ces filiales ont de bons techniciens et de bons commerciaux aux États-Unis mais sont mal équipées en directeurs financiers.

Il propose de faire ce travail pour elles et crée une fonction qui n'existait pas, celle « de directeur financier en temps partagé ». Parmi les clients : les laboratoires Fabre, la Chausseria, etc.

Entre temps, il aura repris ses études puisque l'équivalence des diplômes n'existe pas avec les États-Unis et le voilà bardé de diplômes de science financière en français comme en américain.

Comme la vie semble vraiment sourire à ce jeune homme qui a dû être l'éternel premier de la classe, le cabinet new-yorkais qui l'employait décide d'abandonner le département de « direction financière en temps partagé ». Serge Massat crée donc sa propre société avec la bénédiction et les clients de son ancien patron et la réussite vint. Ce n'est pas pour autant qu'il abandonne la France, ou il y fait des séjours. Il est venu à l'École. Toujours enthousiasmé, il prévient toutefois que, pour travailler aux USA, il faut savoir quitter et abandonner entre autres la mentalité du Français qui pense à sa « Sécurité et à sa retraite », pour prendre un esprit de pionnier. Bravo Serge pour ta réussite.

Échanges Internationaux

La Catalogne sur le Podium

Une chance nouvelle pour la France et ses Entreprises

Le Marché unique Européen va se mettre en place, sa dynamique accélèrera la mondialisation des entreprises d'Europe. Pour l'Espagne, l'horizon de 1992 se présente sous les auspices très favorables car cette date revêt en plus une signification particulière : l'Exposition Universelle de Séville et l'organisation des Jeux Olympiques à Barcelone. Si l'on ajoute à ces éléments positifs que l'Espagne affichait un taux de croissance de 4,5 % en 1987 (contre 1,5 % en France et 2,8 % pour l'ensemble de la CEE) et que la consommation intérieure n'a pas encore atteint le niveau des autres marchés Européens (25 voitures par 100 habitants contre 30 dans la CEE), il est facile de prévoir un développement hors du commun.

Dans cette conjoncture, la Catalogne bénéficie de sa situation privilégiée de « Couloir » vers l'Europe du Sud qui la prédestine à jouer un rôle majeur dans les échanges avec sa voisine la France. La grande variété de ses aspects et de ses ressources, sa force industrielle, son commerce maritime, sa culture et son histoire, en font une région très dynamique, soucieuse de promouvoir dans tous les secteurs une croissance économique et sociale harmonieuse, d'assurer l'aménagement de son territoire tout en préservant son identité.

La Catalogne bénéficie d'un climat méditerranéen tempéré et d'un cadre de vie privilégié qui lui a donné une longue tradition touristique; elle offre à ses résidents et visiteurs une grande diversité de paysages et d'installations : 290 kms de plages, 34 ports de plaisance, 13 stations de ski, 10 terrains de golf, 3 casinos, 3 aéroports internationaux, 6 aérodromes, de nombreux hôtels, restaurants, et centres d'intérêt historiques et culturels.

Au cours des 25 dernières années, le profil industriel de la Catalogne s'est modifié au fur et à mesure que diminuait l'importance du textile, secteur traditionnellement le plus fort, c'est maintenant une région qui se donne les moyens de développer des pôles technologiques pour satisfaire un marché en pleine expansion. La nécessité pour les entreprises de moderniser leurs systèmes d'information, de production et de gestion donne au secteur de l'informatique un taux de croissance exceptionnel de 20 % par an.

Barcelone reste la zone aux structures les mieux établies où l'on trouve les meilleurs services et qui offre de nombreuses options industrielles et commerciales. C'est une ville active, d'accès particulièrement facile, où se déroulent de nombreux séminaires, foires et congrès. La perspective des

Jeux Olympiques de 1992 donne à la Catalogne la conscience collective de se voir offrir l'occasion unique de récupérer des années de retard en brûlant les étapes conventionnelles d'évolution. L'envergure de ce Programme contribue à dynamiser l'économie de la région, en créant de nouvelles initiatives; de nouveaux marchés, de nouveaux emplois, en apportant une infrastructure de communications du XXI^e siècle, pour que Barcelone puisse plus que jamais se mesurer aux autres grandes métropoles européennes.

Dans cette perspective extraordinaire d'essor économique, les investissements étrangers réalisés dans des sociétés espagnoles sont libres lorsque la participation n'excède pas 50 % du Capital Social. Si l'investissement est supérieur, il sera seulement soumis à une vérification administrative. Des avantages spécifiques sont octroyés dans le cadre de programmes d'encouragement aux investissements : subventions de financement par des taux d'intérêt préférentiels, ou des conditions exceptionnelles de crédit, subventions pour création d'emplois avec allègement des charges sociales, subventions aux exportations, etc.

De nombreuses grandes entreprises françaises sont déjà implantées en Catalogne, il est temps pour les PME de prendre part à cet enjeu économique. La présence de Banques françaises favorise l'intégration de nos entreprises dans le contexte économique catalan, en facilitant le paiement des opérations d'import/export, les investissements et les transferts de fonds.

N'attendez pas 1992, agissez rapidement pour prendre les meilleures places, c'est un avantage que vous aurez sur vos concurrents.

Mais connaissez-vous la langue, connaissez-vous toutes les possibilités, les bons filons, les erreurs à ne pas commettre ? Mettez tous les atouts de votre côté en utilisant notre antenne PRIME ABORD qui vous propose une information complète et directe. Fini le temps perdu ! Vous avez maintenant la garantie de l'expérience d'un groupe d'experts pour chaque secteur d'activité, animés par un même esprit d'efficacité, pour vous apporter des solutions précises, adaptées à votre demande, et vous proposer un éventail illimité de services (domiciliation, télex, téléphone, conseil, traductions, loisirs...).

Contactez-moi, nous parlerons de vos projets...

téléphone : 19 343 325 09 96/ ou télex : 98 194 LAI E.

Élisabeth POUGET
Promo 1973

S'ÉTABLIR A L'ÉTRANGER

LES FORMALITÉS A ACCOMPLIR AVANT LE DÉPART

Pour pouvoir s'installer dans un pays étranger, divers documents administratifs sont obligatoires et peuvent être réclamés dans certains cas. La législation des États d'accueil étant variable, il est recommandé de se renseigner auprès des Ambassades et Consulats étrangers en France.

Les documents suivants sont généralement exigibles : carte nationale d'identité, passeport, visa pour certains pays, carnet de vaccination international, acte de naissance, extrait de casier judiciaire, permis de conduire international, certificat justifiant des moyens d'existence de l'intéressé, contrat de travail ou lettre d'engagement... avec traduction.

L'EMPLOI

Vous devrez généralement trouver un emploi avant d'entamer les démarches d'immigration. En effet, la plupart de législations étrangères sont très strictes et refusent systématiquement les demandes de transformation d'un visa touristique ou de courte durée en visa d'établissement. Pour le Canada et l'Australie, il est nécessaire d'avoir une qualification professionnelle recherchée par les autorités.

Si vous souhaitez publier des demandes d'emploi dans des journaux étrangers, un certain nombre d'agences vous permettent de le faire depuis la France. Les principales sont l'Agence Gustav Elm (47 23 32 67), Havas International Media (47 66 51 24), Publicitas (45 00 66 08) et la Société William Buhl (43 59 36 05), toutes situées à Paris.

LA SANTÉ

Des vaccinations sont obligatoires pour l'entrée dans certains pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. C'est le cas des vaccins anti-fièvre jaune, anti-cholérique, voire anti-variolique. Votre médecin généraliste vous indiquera les services spécialisés où vous pourrez être informés sur les vaccinations et la pathologie des voyages exotiques.

Cette démarche doit être accomplie suffisamment tôt avant le départ, environ un mois et davantage encore en cas de séjours nécessitant des protections plus complètes, car certaines vaccinations demandent des délais.

LA PROTECTION SOCIALE

La protection sociale des Français de l'étranger dépend du statut professionnel de l'intéressé et des

accords passés entre la France et les pays d'accueil. Ils bénéficient de prestations différentes selon qu'ils sont détachés temporairement à l'étranger ou expatriés. Le détaché est maintenu au régime français. L'expatrié peut souscrire une assurance volontaire « maladie-maternité-invalidité » et/ou « accidents du travail et maladies professionnelles ».

La complexité de la législation ne nous permet pas d'aller plus loin dans nos explications. Renseignez-vous auprès de votre caisse de Sécurité Sociale et de votre complémentaire.

FISCALITÉ

La loi du 29 décembre 1976 mise en application au 1^{er} janvier 1977 a modifié très profondément le régime fiscal des Français établis à l'étranger en matière d'impôt sur le revenu et de droits de mutation. Elle substitue à la notion de résident celle de domicile fiscal.

Toute personne ayant en France son domicile fiscal est passible de l'impôt sur le revenu sur la totalité de ses revenus — exonérations dans certains cas si l'employeur est établi en France.

Toute personne ayant son domicile fiscal hors de France est passible en France de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de ses revenus de source française sauf si, disposant d'une ou plusieurs habitations à quelque titre que ce soit, le montant de ses revenus reste inférieur à trois fois la valeur locative de ces habitations. Ce sera, alors, cette valeur forfaitaire qui servira de base à l'impôt sur le revenu.

Toutefois, afin d'éviter les doubles impositions, de nombreux États ont signé des conventions fiscales internationales ou des accords de réciprocité. C'est ainsi que plus de 90 % des Français vivant à l'étranger bénéficient des dispositions de ces conventions.

Là encore, une étude plus approfondie serait fastidieuse. Votre Centre des Impôts devrait être en mesure de vous donner des renseignements plus précis en fonction du pays concerné. Vous pouvez consulter également le Guide Financier des Français de l'étranger édité par le Ministère de l'Économie et disponible à la Documentation française.

LA SCOLARISATION DE VOS ENFANTS

La France dispose à l'étranger d'un vaste réseau d'établissements scolaires, dont l'enseignement est reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale.

L'Alliance Française, association privée reconnue d'utilité publique, possède également des établissements notamment au Chili, en Colombie, sur l'île Maurice, au Mexique, en Éthiopie, etc.

ADRESSES UTILES

Les Français à l'étranger : quelques (bonnes) adresses

On estime qu'environ 1 500 000 français vivent ou travaillent à l'étranger.

Voici où vous procurer tous les renseignements que vous souhaitez :

Certains organismes disposent d'un service d'information qui peut vous fournir une documentation constituant une introduction au pays où vous êtes appelé à partir.

Ces organismes sont :

I. DANS LE SECTEUR PUBLIC :

1) Le Bureau d'accueil et d'information des Français à l'étranger (ACIFE)

Ministère des relations extérieures
30, rue La Pérouse - 75116 Paris
Tél. : 45 02 14 23, poste 4070 et 4920

Il répond à vos questions et il publie Le Livret du Français à l'étranger

qui contient des renseignements et les conseils de nature à faciliter votre séjour hors du territoire national et à permettre de sauvegarder vos droits en métropole.

Vous pouvez vous le procurer :

au consulat de France de votre circonscription.

2) Le Centre de formation des coopérants culturels et techniques internationaux (CFECTI)

Service de documentation
34, rue Dumont-d'Urville, 75116 Paris - Tél. : 45 02 10 10
Le service de documentation et d'information du CFECTI vous propose pour les pays du Maghreb, d'Afrique non francophone, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient, des informations d'ordre pratique, des ouvrages et des documents d'actualité.

3) Le Bureau de liaison des agents de coopération technique (BLACT)

19, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris - Tél. : 45 50 34 02
Le BLACT vous propose une documentation spécialisée écrite et audiovisuelle concernant 26 États notamment d'Afrique francophone.

4) Le Centre français du commerce extérieur (CFCE)

10, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16 - Tél. : 45 05 30 00
Il édite un « guide juridique et fiscal de l'expatrié » dans divers pays et une série de dossiers sur les conditions de vie des expatriés français. Il met aussi à la disposition du public la liste des entreprises françaises installées à l'étranger.

Vous pouvez la consulter à la librairie du commerce international à la même adresse.

5) Le Centre d'information des Français allant travailler à l'étranger (CIFE)

146, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. : 47 63 77 42 et 49 24 77 42

Ce centre a pour mission de renseigner les entreprises et les personnes désirant s'établir hors de France.

Il met à leur disposition, sur chaque pays, une « monographie » mise à jour périodiquement qui donne des informa-

tions pratiques dont la plus grande partie est fournie par nos postes consulaires à l'étranger (coût de la vie, logement, climat...) ainsi que des renseignements d'ordre administratif (fiscalité, protection sociale...) Vous pouvez consulter ou faire l'acquisition de ces « monographies » au Centre d'information.

II. DANS LE SECTEUR PRIVÉ

1) L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM)

56, avenue de Wagram - 75584 Paris Cedex 17
Tél. : 766 51 15

2) La Fédération nationale du bâtiment (FNB)

33, avenue Kléber - 75016 Paris
Tél. : 4 720 10 20 - poste 32-64

Le service des questions internationales publie un « guide social pour les entreprises du bâtiment exportatrices ».

III. LES REPRÉSENTATIONS ÉTRANGÈRES EN FRANCE

Les ambassades et consulats étrangers en France

Les services de presse, d'information et de relations culturelles des ambassades ou des consulats étrangers peuvent fournir une documentation plus ou moins détaillée sur les conditions de vie locale, la législation du travail, l'environnement... etc. des pays concernés.

Divers associations ou organismes assurent la **défense des droits et des intérêts des Français à l'étranger**.

IV. LES ASSOCIATIONS DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

peuvent vous aider en facilitant votre installation et votre adaptation, quel que soit le lieu de votre résidence.

1) L'Union des Français de l'étranger (UFE)

146, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. : 562 66 31

Elle publie une revue mensuelle :

La Voix de France

qui renseigne sur la législation française applicable aux Français à l'étranger. En vous y abonnant vous serez tenu au courant des mesures dont vous pouvez bénéficier.

Elle édite un ouvrage :

Le Memento du Français à l'étranger

dans lequel sont exposées toutes les questions que vous avez intérêt de connaître.

Vous pouvez vous le procurer au siège de l'UFE à Paris. Ce sont :

2) L'Alliance française

101, boulevard Raspail, 75006 Paris - Tél. : 45 44 38 28.

3) SEFRANE (Service pour l'Emploi des Français à l'Étranger)

3, rue Clairant - 75017 Paris

4) Office des migrations internationales

44, rue Bargue - 75732 Paris Cedex 15

COMMISSION PLACEMENT

*TU ES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI
OU TU VEUX CHANGER D'EMPLOI ET PROGRESSER...*

PENSE « ASSOCIATION DES ANCIENS » !!

* DEMANDE LE FLASH EMPLOI*

** REMPLIS LA FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS CI-CONTRE

*** TU SERAS CONTACTÉ DÈS QU'UN POSTE POURRAIT TE CONVENIR

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELLE

NOM PRÉNOM AGE

ADRESSE

TÉL. (DOMICILE) (PROFESSIONNEL)

ANNEE DE PROMOTION SITUATION DE FAMILLE

RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE

LANGUES : — lu écrit parlé
— lu écrit parlé
— lu écrit parlé
— lu écrit parlé

EXPÉRIENCE :

Secteur d'activité	Poste occupé	Durée	Observations

TYPE D'EMPLOI RECHERCHE

ZONE GÉOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

DISPONIBILITÉ
(J'accepte d'être intégré au fichier placement de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse).

Date
Signature :

* le FLASH EMPLOI est envoyé gratuitement sur demande aux anciens qui cotisent, pour les autres, l'abonnement est de 50 F pour 6 numéros (3 mois).

COMMISSION BUDGET ET ADMINISTRATION

COTISATION 1989

L'Association des Anciens, forte d'une expérience longue de 18 mois, trouve son régime de croisière : chacune des commissions, rodée, structurée, fonctionne pour vous donner entière satisfaction.

Le gros chantier, l'ANNUAIRE, est aujourd'hui proche du stade des finitions. Nous sommes persuadés que vous l'attendez maintenant avec impatience.

Dernièrement, je lisais la revue des Anciens des Ponts et Chaussées qui s'intitule « LE PONT ». C'est ce que nous établissons entre nous tous, par l'ANNUAIRE, par AGORA, par les différentes manifestations que nous organisons, ou bien où nous sommes présents.

Vous démarrez cette nouvelle année avec l'expression de tous nos vœux. Et nous espérons

souhaits de réussite pour l'entreprise dans laquelle nous nous sommes engagés.

Le bilan 1988, fort de 471 cotisants, n'est peut-être pas équilibré eu égard de l'intense activité que l'Association a dégagée. Nous remercions encore une fois vivement 471 anciens qui ont cru en notre objectif.

vos souhaits de réussite pour l'entreprise dans laquelle nous nous sommes engagés.

Le bilan 1988, fort de 471 cotisants, sera juste équilibré eu égard de l'intense activité que l'Association a dégagée. Nous remercions encore une fois vivement 471 anciens qui ont cru en notre objectif.

A.B.

MÊME MONTANT QU'EN 1988 !



NOM : _____ PROMOTION : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE PERSONNELLE : _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE : _____

Je joins un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Anciens de Sup de Co Toulouse d'un montant de :

- 450 francs (cotisation couple)
- 300 francs (cotisation normale)
- 150 francs (cotisation promotion 1988)

C.C.P. Toulouse 2 797 75 V

PROMO 87, UN AN (ET QUELQUES MOIS...) APRÈS

Il nous a semblé intéressant dans cette rubrique « enquête » d'aller à la rencontre de jeunes anciens, qui étaient étudiants il y a peu et qui sont désormais des femmes et des hommes d'entreprise.

Nous avons choisi des diplômés de 1987 car leur vie à Sup' de Co est encore très présente, alors qu'ils ont plus d'un an de « boîte » derrière eux pour la plupart.

Mis à part les quelques-uns qui ont choisi de se spécialiser en suivant des 3^e cycles (à Paris essentiellement) ou ceux qui devaient encore un an à la France, les « 87 » sont désormais bien installés, dans leur poste, leur entreprise et leur ville. Car la première chose à retenir c'est que pour trouver l'emploi qui correspondait à leurs ambitions ou à leur plan de carrière, beaucoup ont dû quitter Toulouse. Souvent à regret, car en 3 ans de vie étudiante dans la Ville Rose, ils ont vécu de bons moments...

C'est bien entendu la région parisienne qui a accueilli majoritairement ces nouveaux JCD (NDLR: jeunes cadres dynamiques). Certains se sont retrouvés dans de très grandes structures telles que Procter & Gamble, Colgate ou la Société Générale, d'autres ont débuté par des PME.

La recherche d'emploi a été des plus classiques (annonces presse) avec parfois l'aide du Forum Sup de Co. Si beaucoup ont pu à peine profiter de l'été 87, d'autres ont tout de même eu du mal à trouver un poste (parfois 6 mois à un an).

Les postes occupés sont très divers, et ils traduisent assez bien la formation généraliste de l'ESCT: chargé de formation, auditeur, chef de secteur GMS, ingénieur conseil, etc. De même les secteurs d'activité vont de la banque à la location de véhicules en passant par les logiciels de gestion du personnel, les couches-culottes, les carburants, les dentifrices ou la publicité.

Fidèle à sa tradition, Sup' de Co a suscité des vocations dans le domaine de l'expertise comptable. C'est ainsi que l'on retrouve nos jeunes diplômés chez des grands de l'audit (Cooper par exemple) et dans des cabinets plus modestes, à Paris ou en province.

Quant aux salaires, la tendance est plutôt à la hausse si l'on se réfère aux chiffres annoncés par différents magazines. Les rémunérations de départ proposées oscillaient en effet entre 120 et 140 mille francs annuels, avec des pointes à 150 000 F. L'augmentation à l'issue des 12 premiers mois a été de 10% au minimum, pour atteindre parfois 25%.

Si ces diplômés ne seront pas encore imposables au titre de l'I.S.F. en 89, il faut noter qu'après 18 mois, quelques forçats de la commission ont dépassé les 200 000 F annuels.

J.E.

VINGT ANS APRÈS... PROMO 1968

Quelle satisfaction pour notre association de constater que certains d'entre vous, prolongeant notre action, prennent l'initiative de se retrouver, parfois très longtemps après, avec à la clé bien souvent nostalgie et émotion.

Dans ce numéro d'Agora, Michel BESIERS (68) nous parle du 20^e anniversaire de sa promo, dignement fêté le 24 septembre dernier.

« En cette année 1988, quelques anciens de notre École avaient exprimé le souhait de se réunir pour fêter ensemble l'anniversaire de notre diplôme.

Après avoir mis en place une équipe restreinte et déterminée, avec l'aide efficace du dossier des Anciens Élèves, nous avons rejoint en cette soirée du 24 septembre, cette École de Commerce new-look, revêtue de briques roses et

merveilleusement équipée. Le directeur de l'École, M. Jacques AIN, accompagné de M. Jean BELOU, président d'honneur de l'association des Anciens, nous a permis de replonger avec moult explications, dans cette ambiance chaleureuse, celle des moments inoubliables des années 65/68.

Beaucoup d'intérêt, mais aussi beaucoup d'émotion lors de nos retrouvailles, nous avons quelque peine à reconnaître certains, les look changent ! Que voulez-vous, vingt ans après !...

Tout ceci s'est clôturé par un sympathique apéritif que nous avons concocté M. AIN — mais que de bruit ! depuis si longtemps !

Quant au repas et à la nuit qui suivirent... Oh ! quelle nuit !

A très bientôt le plaisir de vous rencontrer ».

*20^e anniversaire de la Promo ESC 1968
Retrouvailles de 26 anciens élèves, le 24 septembre 1988*



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

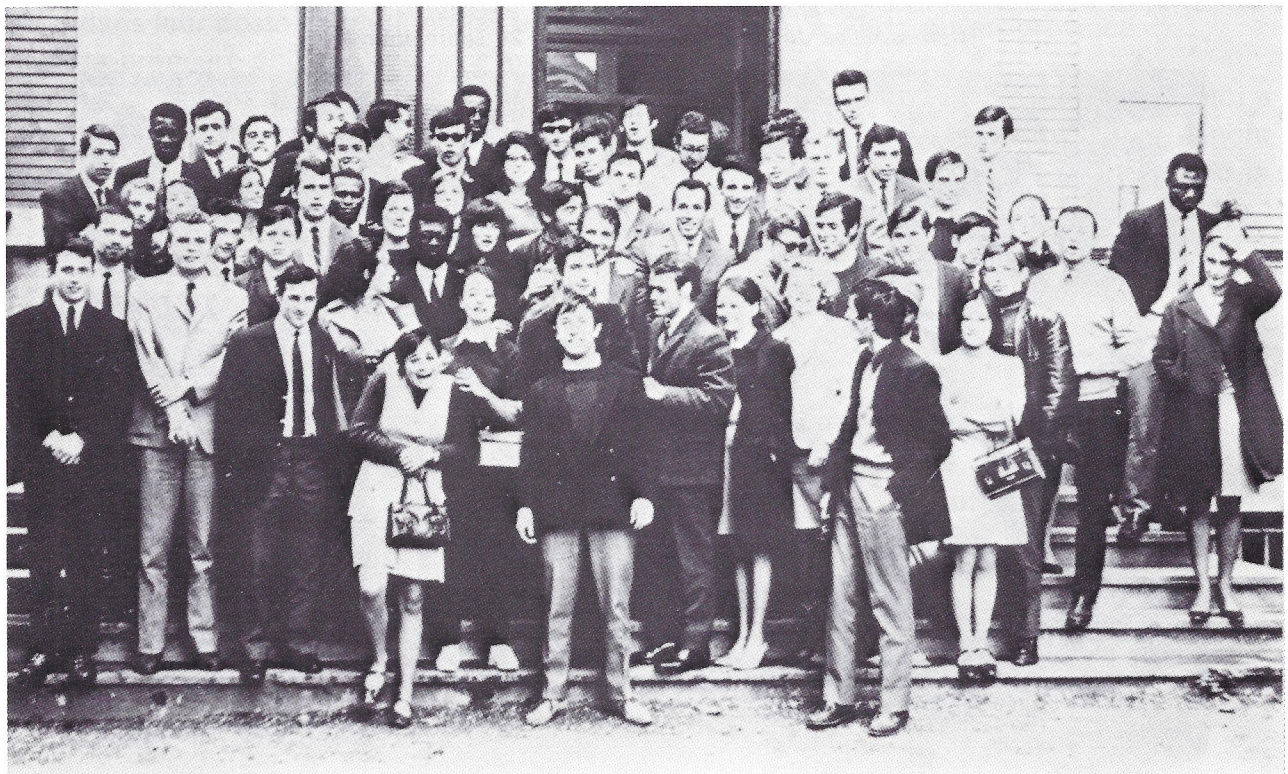
LISTE PROMO 1968

ALMARCHA Guy
AMANI Athanasse
ANDOH Claude
ARA Guy
ARGIOT Antoine
ASSOR Raphaël
AYME EPSE BLATGE Nicole
BARDOU André
BARTHE Christian
BELMEKKI Abdesleru
BENYAHYA Abdeslam
BESIERS Michel
BESOMBESD Henri
BESSIERE Gérard
BONNEMORT EPSE DHOMPS N.
BRUYERES EPSE SCHELEGEL C.
CAPGRAS Alain
CARLES Michèle
CARRERE Jean-Pierre
CASTAING Yves
COMBE Françoise
COMBES Robert
CONTE Jean-Yves
COUZINOU Jean-Louis
D'ARABIAN Georges

DANIEL EPSE MAYOR Nicole
DASSOULI Hassane
DECAS Jacques
DRIMMER EPSE VILAIN Jeanne
ESTRABAUD Laurent
FABRE Christian
FONS Jean-Raymond
FONS Michel
GAYIBOR Dominique
GELIS EPSE WOZNIAC Suzanne
HELIES Monique
JAMME EPSE FAURE M.-Christine
KOUADIO Fiz
LANGUILLON Philippe
LAPORTE Marie-Fr.
LARAUCHE Jacques
LARROQUE Raymond
LATAPY Jean-Louis
LAVILLE Marc
MAILLARD Francette
MATOU EPSE ALBOUY Françoise
MAYOR José
MAZERAT Françoise
MEDINA Joseph
MONTROZIER Jacques

MOYO Paul
PAIS François
PASCOT EPSE SIMON Suzanne
PAUTAL Jacques
RAFFIN Véronique
RAGALA Abdelghani
RETEL Michel
RAY-JOUVIN Yves
ROQUENCOURT Jean-Claude
ROUSSEAU Jean-Jacques
SAHUGUET Paul
SAIB Abdellah
SALVAN Claude
SEGUIER Jean-Jacques
SONEGON Jaime
SOU M Catherine
SOURRIS EPSE GUISSET M.-C.
TECHINE François
THEMINES Jacques
TORDJMAN EPSE SOUBIRAN M.-C.
TRAN THO Phuoc
TREPAT Jacques
TRIADOU Louis
VO THI Thu Le
WATRIN Philippe

Promo ESC 1968 (75 élèves)



NOU VELLES BRÊVES

Caroline (promo 85)
et Dominique BILLET (promo 84)
ont la joie de vous annoncer
la naissance de SOPHIE,
le 23 SEPTEMBRE 1988
98 rue de Bernis, 81000 ALBI

Depuis le 19 octobre 1988, ALIZÉE
fait la joie de ses parents
Isabelle et Yves DELEAU
8, impasse Vauban, 31700 BLAGNAC

NOUVELLES DES ANCIENS

Monsieur Joseph SERRE, Directeur en retraite
de l'agence VILLEROY & BOCH à Narbonne,
promo 40, est venu visiter l'École. De nombreux
souvenirs sur les professeurs et les études de
cette époque-là ont été évoqués. Bravo d'être
venu.

FLORIAN MANTIONE INSTITUT
a créé sa 10^e implantation à LA RÉUNION
Nos anciens font preuve de dynamisme

Christine CLAR (promo 88) a été élue à la Prési-
dence de l'AIIESEC FRANCE

Le Grand Prix de la Qualité Totale 1988 a été
décerné par M. Michel ROCARD, Premier
Ministre, à LABO SERVICE LANGUEDOC, dont
François de BERTIER (promo 71), président des
Anciens de Sup de Co Toulouse, est Directeur
Général.

INFORMATIONS DIVERSES

— création à Toulouse de l'antenne régionale
de l'Association Française des Trésoriers d'En-
treprise, animée par Denis GIROD, professeur
de Finance à l'ESCT.

— Concours National 1989 : 146 places pour
l'ESC TOULOUSE

— Pourquoi TOULOUSE BUSINESS SCHOOL
(T.B.S.) ?

En vue du recrutement d'un plus grand nombre
d'étudiants étrangers au sein du Groupe un
nouveau sigle à consonnance plus internatio-
nale a été déposé. Ce sigle est désormais asso-
cié au logo « Groupe ESC Toulouse ».

NON DÉBUTANTS

I. FINANCES - COMPTABILITÉ

NC 16/1CR BANQUE PRIVÉE DIRECTEUR CLIENTÈLE PARTICULIÈRE PARIS

Mission : prendre en charge la gestion de patrimoine de la banque et la développer rapidement; responsable de l'élaboration de la politique de placement et coordination de sa mise en application; développement de la clientèle.

Profil : 40/45 ans; ESC spécialisation gestion de patrimoine; expérience bancaire et financière, agent de change...

Rémunération : 500/800 KF

NC 22/1CR PAPIERS SPÉCIAUX ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE

Mission : contrôle budgétaire et de gestion; supervision de la fonction financière et comptable; secrétaire général : notamment suivi de la vie juridique de la société et de contrats; missions audit ou études.

Profil : H/F de préférence une femme; 35/45 ans; dégagée de contraintes à caractère familial; formation supérieure; maîtrise des principes comptables avec vue très financière et économique des choses; expérience entreprise ou cabinet audit; pratique gestion informatisée, progiciels DBASE3, connaissances juridiques, rémunération : 250/300 KF

NC 24/1CR ÉTABLISSEMENT FINANCIER DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES RÉGION PARISIENNE

Mission : Réorganisation systèmes comptables des sociétés qui composent la branche; mise en place nouveau système comptable unique en liaison avec le service informatique; animation et supervision 40 personnes; suivi du quotidien et travaux périodiques et établissement du bilan de 3 sociétés.

Profil : 35 ans environ; ESC; DECS; compétence en comptabilité et fiscalité acquise

en entreprise et/ou cabinet; pragmatique, rigoureux, autonome; expérience mise en place systèmes informatiques de gestion.

NC 25/1CR FENÊTRES ET FAÇADES EN ALUMINIUM CONTRÔLE DE GESTION BANLIEUE OUEST

Mission : création de poste; définir les différents centres de profit et mettre en place un outil de gestion performant pour chacun d'entre eux en améliorant la comptabilité analytique existante. Responsable planification budgétaire.

Profil : 30 ans minimum; maîtrise technique, contrôle de gestion; expérience 5 ans dans BTP ou milieu industriel; pratique du suivi de chantiers serait un atout important.

NC 34/1CR RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER RÉGION PARISIENNE

Mission : étude et mise en place procédures administratives et comptables en collaboration avec le directeur comptable; contrôle interne relatif à ces procédures et à la facturation intragroupe; analyse des résultats des filiales de la société mère, rapprochement des budgets généraux et analytiques; suivi des placements de trésorerie; fonctionnement des comptes de banque dans limite pouvoirs conférés; gestion personnel financière et sociale; suivi investissements immobiliers du groupe...

Profil : ESC + DECS; 30 à 35 ans; expérience 5 ans en cabinet ou fonction similaire en entreprise.

NC 36/1CR RÉOLUTION PBS REFROIDISSEMENT DE LIQUIDE RESPONSABLE COMPTABILITÉ ET BUDGET MIONS (RÉGION DE LYON)

Mission : responsabilité ensemble comptabilité générale auxiliaire et analytique de

l'entreprise; procédures, contrôle de la fiabilité des infos depuis les écritures comptables jusqu'à la production des bilans.

Profil : 30 ans; ESC; DECS; pratique comptabilité générale et fiscalité; informatique; expérience 5 ans minimum dans PME industrielle; connaissance anglais et des mécanismes de financement à l'export.

II. INFORMATIQUE

NR 32/1CR SSII DIRECTEUR RÉGIONAL TOULOUSE

Mission : passer de 5 à 20 personnes; véritable patron; convaincre et négocier avec clients, manager équipe; gérer exploitation. Profil : ESC; expérience réussie de la fonction.

DÉBUTANTS

NT 33/1E SERVICE INGENIERIE INFORMATIQUE CHEF DE PROJET TOULOUSE PUIS BORDEAUX

Mission : mise en place des systèmes d'information et suivi technico-commercial des clients.

Déplacements fréquents. Profil : ESC; Mastère; bonne connaissance informatique et gestion du personnel; anglais utile; expérience chef de projet. Rémunération : 10 à 15 000/mois.

NT 44/1E MEUBLES JARDIN RÉSINE SYNTHÈSE ATTACHÉ COMMERCIAL SUD-OUEST

Mission : visite clientèle de revendeurs de meubles et meubles de jardin. Profil : ESC débutant ou première expérience.

Pour ne plus dire :
« AH! si j'avais su... »

**RENDEZ-VOUS au 23 JANVIER 1989
à SUP de CO**

**L'ENVIRONNEMENT FISCAL
SOCIAL ET JURIDIQUE
DE L'ENTREPRISE**

L'Association des Anciens Élèves de SUP de CO TOULOUSE, en collaboration avec la LIBRAIRIE L'ESSENTIEL, organise une après-midi de travail pour faire le point sur toutes les décisions importantes de 1988 intéressant les entreprises. Les mesures prévues en 1989 seront également développées.

Les meilleurs spécialistes français (dont ceux des ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE) interviendront lors de cette manifestation, destinée aux responsables et conseils d'entreprises...

PROGRAMME DU 23 JANVIER 1989

- 14 h à 14 h 15 : Accueil et Remise des Documents à SUP DE CO

- 14 h 15 à 16 h 15 :

ENVIRONNEMENT SOCIAL ET JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

Les principales décisions de 1988 — Les mesures prévues pour 1989 :

— Embauche, Temps partiel, SIVP, Formation, Licenciement, Cotisations sociales, Action des comités d'entreprises, Loi DMOS...

— Droit des Affaires et des Sociétés : Loi du 5/1/88, Développement et Transmission des entreprises, Redressement et Liquidation judiciaires, Responsabilité des dirigeants, Actions et parts sociales, Relations avec les banques...

- 16 h 15 à 16 h 30 : Pause (café, rafraîchissements)

- 16 h 30 à 18 h 30 :

LA POLITIQUE FISCALE DE L'ENTREPRISE

— Les faits marquants de 1988 : amortissements, abandons de créances, commissions, « pots de vin », TVA, Intégration, Contentieux...

— La Loi de Finances pour 1989 : Réduction du Taux de l'I.S., distribution des résultats, Baisses de la TVA, Exonérations des entreprises nouvelles, Extension du régime des sociétés-mères, Impôt de solidarité sur la fortune et Outil de travail...

ET, BIEN ENTENDU, TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS METTREZ À L'ORDRE DU JOUR EN VOUS INSCRIVANT

Inscription 690 F T.T.C. (documents compris)

Pour vous renseigner :

Téléphoner à l'Association (61 29 49 49 - S. GAILLARD)

ou à L'ESSENTIEL (61 63 82 44)

(nombre de places limité)

QUI
ETES
VOUS ?



GEORGES COLSON : UN SUP DE CO AU PAYS DES PALMIERS

Georges COLSON fait probablement partie des plus belles réussites de l'histoire récente de Sup' de Co. Il était donc logique qu'AGORA vous fasse un peu mieux connaître le Directeur Général de FRAM VOYAGES.

Georges COLSON est né à St-GAUDENS avec une valise à la main droite et un visa à la main gauche. Sa bonne étoile était une étoile filante. Elle le mènera un peu partout dans le monde, pour voyager et pour faire voyager les autres.

Lorsqu'il arrive à Toulouse pour ses études supérieures (Sup de Co et Sciences Po.), il a déjà vécu une partie de sa vie au Maroc. Trouvant rapidement les amphis de la Dalbade trop exigües, il crée le B.U.T. (bureau universitaire du tourisme) pour permettre aux étudiants de voyager à moindre coût. Première expérience et premier succès puisque le B.U.T. comptera jusqu'à 1 500 adhérents.

Parallèlement à cela, il anime la Corpo et l'AIE-SEC, qui à l'époque en était à ses balbutiements. Et que croyez-vous qu'il faisait de ses vacances ? Il les passait à encadrer celles des autres, pour une petite agence toulousaine appelée FRAM qui occupait une quinzaine de personnes.

Après une 4^e année de spécialisation en commerce international et un service national passé en Algérie (voyage, quand tu nous tiens...), il entre tout naturellement chez FRAM en 1963 à la tête du service commercial qui compte... une seule personne, lui-même. A l'époque FRAM commercialise essentiellement des séjours dans les Pyrénées, aux Baléares et des circuits en autocars. Le C.A. est de 1 MF.

La progression de Georges COLSON chez FRAM suit l'évolution du groupe. Il passe Directeur Commercial à la fin des années 60, puis Directeur Général Adjoint et enfin Directeur

Général. En 1988, FRAM compte plus de 1 000 employés et le milliard et demi de C.A. a été allègrement dépassé. L'entreprise toulousaine se situe dans le trio de tête des voyagistes français, en compagnie du Club Med' et de Nouvelles Frontières.

Georges COLSON est aujourd'hui père d'une fille de 27 ans et de deux garçons de 12 et 23 ans, mais il est malheureusement veuf depuis 4 ans.

Depuis son bureau flambant neuf (le siège de FRAM est en pleine rénovation), décoré avec beaucoup de goût, il planche aujourd'hui sur l'avenir de son groupe à l'horizon 93. On ne lui parle plus que de voyagistes allemands ou britanniques et on lui prédit beaucoup de difficultés dans ce nouveau contexte. Gageons qu'il saura y faire face.

En effet, son expérience lui a enseigné qu'on ne fait pas tomber les frontières d'un coup de baguette magique et qu'on ne changera pas les mentalités des Français dans la nuit du 31 décembre 92 au 1^{er} janvier 93.

« Les agences de voyages sont soumises à des réglementations complexes en matière de transports qui varient d'un pays à l'autre de

façon importante. L'harmonisation de cette législation demandera du temps. De plus, les voyagistes savent bien que la mentalité du Français en vacances (dolce vita et farniente) est très éloignée de celle des Allemands. Du temps sera là aussi nécessaire pour que les compagnies étrangères s'adaptent au goût français ».

Malgré un emploi du temps chargé et planétaire, Georges COLSON arrive à lire AGORA régulièrement et à suivre l'évolution de Sup de Co. « En 30 ans, beaucoup de choses ont changé. On a introduit l'enseignement du marketing, de l'informatique et des langues étrangères. Les diplômés d'aujourd'hui sont plus pointus qu'à mon époque. En revanche, la faiblesse se situe dans le domaine du commercial : ils connaissent les théories mais n'ont pas la fibre « terrain ». »

Autour de lui, Georges COLSON a appelé 3 sup' de co. ROCHE (84) à Athènes, J.-Jacques BOUCHET (72) et Bruno CLARET (74) au siège.

'Vous savez désormais que si vous passez des vacances à la Française, Sup de Co y est pour quelque chose !

J.E.



LA BOUTIQUE
131 avenue Colonel Teyssier
81000 ALBI
Tél. 63 54 88 16
R.C.A. 330 282 567

Anciens, Dominique BILLET (promo 84)
vous propose

TOUS LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ET L'INFORMATIQUE MUSICALE

à moins 15 % (port gratuit).

Appelez-moi au 63 54 88 16

– expéditions sur la France et l'étranger –

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 25 FÉVRIER 1989

AU RESTAURANT LE SPATIAL — (IN-HÔTEL) —

5, avenue des crêtes

TOULOUSE-RAMONVILLE-St-AGNE

(Sortie Ramonville, route N 113, Narbonne)

Tél. 61 73 81 52

A 17 h 15

L'Association réunit pour la seconde fois son assemblée générale.

Venez nombreux nous faire part de vos désirs et suggestions.

Venez « refaire connaissance » et nouer des relations entre anciens.

Ordre du jour :

Rapport moral

Rapport financier

Rapport des commissions

Questions diverses

Quittus

Élection du Conseil d'Administration

En cas d'absence, nous envoyer le pouvoir ci-contre.

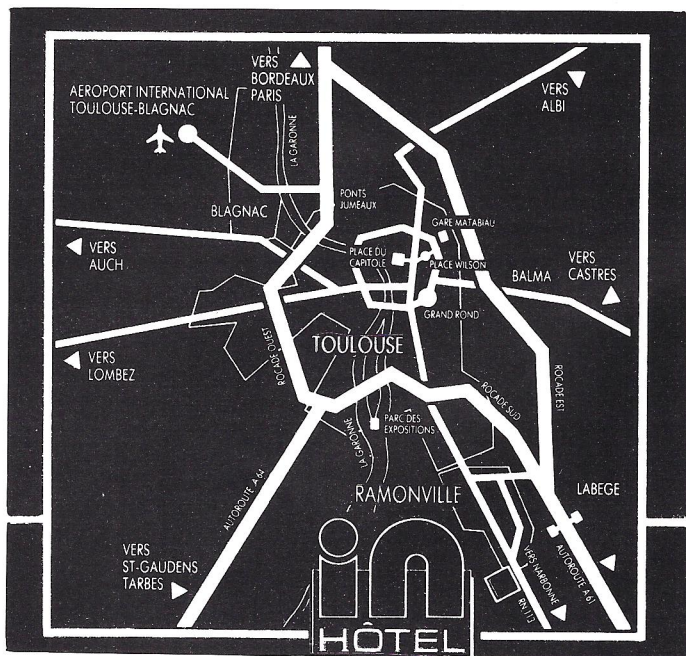
Il ne sera pas envoyé de lettre personnelle, cette parution valant convocation à l'Assemblée Générale.

Un apéritif et repas dansant* avec orchestre, avec conjoint, suivront l'Assemblée Générale dans une ambiance qui rappellera les meilleures traditions de la cave ESC —

Répondre à l'aide du bulletin ci-contre.

* promotion 1987 et 88 : **140 F**
toutes autres promotions : **170 F**

22





**Bulletin à retourner
avant le 20 février 1989
à l'Association des Anciens Élèves
de Sup de Co Toulouse
20, boulevard Lascrosses, 31068 TOULOUSE**

Mme, Melle, M. ,

Promo, assistera — n'assistera pas —
à l'Assemblée Générale de l'Association
des Anciens Élèves de Sup de Co Toulouse du 25 février 1989
et participera — ne participera pas —
au dîner dansant et sera accompagné de personnes

Ci-joint règlement par :
chèque bancaire de F
virement postal de F

Signature

Promo 87 et 88 : **140 F**
Autre Promo : **170 F**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION ANCIENS ÉLÈVES SUP DE CO TOULOUSE**

POUVOIR

Nom : Prénom : Promo :

Donne pouvoir à :
de me présenter et voter en mes lieu et place

A le

Signature

20, bd Lascrosses
31000 Toulouse

ANNUAIRE 1989

2400 questionnaires de mise à jour du fichier anciens ont été adressés au mois de septembre 1988.

Le 12 décembre 1988, 1920 d'entre-vous nous l'avaient retourné, modifié, annoté, complété, etc.

C'est un taux de réponse hors normes, qui témoigne d'une façon exceptionnelle l'intérêt que vous portez au projet « annuaire ».

Merci pour vos réponses, merci pour cet encouragement.

Pour mener à bien cette entreprise, il nous faut un financement. Les engagements d'annonceurs que nous avons reçus à ce jour, même si nous souhaiterions qu'ils soient tous concrétisés par le versement d'un acompte, nous font penser que nous produirons un document

de qualité, tant sur le fond, que sur la forme. Mais le produit sera d'autant plus performant que le financement sera important.

C'est la raison pour laquelle, si vous appartenez à une entreprise de taille régionale (Grand Sud) ou nationale, et si vous n'avez pas encore été contacté par l'Association pour une insertion dans l'annuaire, n'hésitez plus à vous manifester. Appelez sans délai l'Association — un document de présentation de l'annuaire et un ordre de souscription vous seront adressés.

Grâce à vous, notre objectif reste une parution de l'annuaire en Mars 1989.

Pour l'équipe Annuaire
P. BONALD
Promo 71

***Cette page blanche
attend...
votre publicité !***



24, rue Nègreneys - 31200 TOULOUSE
Dépôt légal n° 3185 - Janvier 1989

AIDEZ-VOUS !

**COTISER A L'ASSOCIATION, C'EST SOUTENIR
TOUS LES PROJETS DES ANCIENS,**

C'EST NOUS AIDER A VOUS RENDRE SERVICE !

Aujourd'hui, et grâce à vos cotisations, nous avons mis en place une **permanence** à l'École.

Nous avons organisé des journées de rencontre entre anciens, nous avons mis sur pied un service « PLACEMENT », nous éditons le numéro 5 de votre journal...

AIDEZ-NOUS A ALLER PLUS LOIN EN 1989 !

COTISEZ !



NOM : _____ PROMOTION : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE PERSONNELLE : _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE : _____

Je joins un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Anciens de Sup de Co Toulouse d'un montant de :

- 450 francs (cotisation couple)
- 300 francs (cotisation normale)
- 150 francs (cotisation promotion 1987)

C.C.P. Toulouse 2 797 75 V

COTISATION 1989